

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**Délibération du conseil municipal****ACTE N° CM-20220519-025****du 19 mai 2022****n°025****page 1/3****EXTRAIT :****Nombre de membres en exercice : 39**

PRESENTS (33) : Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIER, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Gwenaëlle PRINCET, Amine MESSAOUDENE, Sophie GUEGUEN, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Séverine BART, Siméon FONGANG, Isabelle DUCHER, Gilles MAUDUIT, Flavy FRUCHON, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Yves TROUSSELLE, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Patricia BAZIN, Marion LATUS, David SIMON

POUVOIRS (6) : Jean-Pierre de MICHIEL donne pouvoir à Marion LATUS
 Pierre BARAUDON donne pouvoir à Patricia BAZIN
 Evelyne AZIHARI donne son pouvoir à Jean-Pierre ABELIN
 Séverine BART donne pouvoir à Maryse LAVRARD
 Flavy FRUCHON donne pouvoir à Yasin ERGÜL
 Elsa FARHAT donne pouvoir à Thomas BAUDIN

EXCUSES (0) :

Nom du secrétaire de séance : Françoise BRAUD

RAPPORTEUR : Monsieur Yasin ERGÜL**OBJET : Présentation des animations dans le cadre d'Ici l'été**

Dans le cadre de leur politique d'animation estivale et d'attractivité du territoire, la commune et l'agglomération châtelleraudaise organisent « Ici l'été ». Naît en 2020 d'une volonté de proposer des actions gratuites en direction des habitants du territoire dans un contexte sanitaire contraint ne permettant pas ou peu le départ en vacances, le dispositif « Ici l'été » s'est par la suite étoffé en 2021 puis à nouveau en 2022.

La volonté politique des collectivités est de pouvoir proposer un cadre global et commun des actions menées sur le territoire en direction des habitants et usagers du territoire. Il s'agit donc de pouvoir proposer une offre de loisirs variée et adaptée à tous les publics tout en valorisant le patrimoine du territoire.

Dans cette logique la programmation d'Ici l'été regroupe en 1^{er} lieu l'ensemble des animations proposées par les services des collectivités et plus spécifiquement : la Direction des sports, la Direction de la culture (avec aussi la ludothèque, le réseau des médiathèques), le service Patrimoine Pays d'Arts et d'Histoire, le service tourisme, le 4.

En complément, les services proposent de valoriser les actions grand public gratuite (ou à but non-lucratif) menées par des partenaires connus et soutenus par l'une des collectivités, notamment sur le site spécifique dédié à la programmation estivale (associations sportives proposant des stages, associations culturelles, Maisons de Quartier, etc.).

En parallèle, et également valorisé dans le cadre d'Ici l'été, le service tourisme va proposer une programmation spécifique « Un été à la Manu ».

Les actions menées par les services se résument ainsi :

- *La Direction de la culture propose :*
 - *Des animations scientifiques à destination des enfants au Grand Atelier,*
 - *Des spectacles à destination des familles avec enfant en Centre-Ville de Châtellerault,*

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**Délibération du conseil municipal****ACTE N° CM-20220519-025****du 19 mai 2022****n°025****page 2/3**

- *Un atelier cirque aux côtés des animations sportives au Parc du Verger du 25 au 29 juillet,*
- *Le réseau des médiathèques de Châtellerault propose des animations de lecture publique.*
- *Le service Patrimoine – Pays d'Arts et d'Histoire propose :*
 - *Des visites théâtralisées sur le site de la Manu (valorisées dans le cadre de « Un été à la Manu »),*
 - *Des visites guidées (théâtre Blossac, Châteauneuf, Centre-Ville),*
- *Le service Tourisme*
 - *Des bistrots guinguettes sur différentes communes,*
 - *Des églises accueillantes sur différentes communes,*
 - *Des cours en jardins chez l'habitant sur différentes communes,*
 - *Des randonnées sur différentes communes,*
 - *Des rando-croquis sur différentes communes,*
 - *1900 en Bord de Vienne à Cenon-sur-Vienne,*
 - *« Un été à la Manu » avec différentes activités permettant aux familles de profiter des lieux tout au long de la journée (patinoire d'été, expositions, activités « zen », foodtrucks, etc.).*
- *Le 4 propose :*
 - *Un stage court métrage,*
 - *Un atelier percussions,*
 - *Un stage Images et Sons,*
 - *Un atelier Photomontage,*
 - *Un atelier Musique Assistée Par Ordinateur.*
- *La Direction des sports propose des animations sportives et de loisirs :*
 - *Du 11 juillet au 20 août de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 du lundi au samedi,*
 - *3 sites d'activités : Le Parc du Verger, Baden Powell, Le Lac,*
 - *Au total 3 500 créneaux et 35 000 places disponibles gratuitement à partir de 3 ans,*
 - *Un espace buvette sur chaque site avec une proposition de produits suivants :*
 - *Epicerie sucrée (bonbons, gâteau individuel, barre chocolatée) 0,50€ à 3,50€*
 - *Epicerie salée (chips etc...) 0,50€ à 3,50€*
 - *Glaces 1€ à 3€*
 - *Boissons fraîches et chaudes 0,50€ à 2 €*
 - *Boisson chaude (café, thé) 0,50€, 1€ et 1,50€*
 - *La réouverture de la baignade au Lac.*

Le détail des organisation sera en pièce jointe.

VU l'article L. 2121-29 du Code Général des collectivités territoriales relatif aux attributions du Conseil Municipal,

CONSIDERANT l'intérêt des actions et animations proposées

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- de valider le projet « Ici l'été »,
- d'accorder la gratuité d'accès aux activités sportives et de loisirs,
- de valider la tarification des produits de la buvette,

Envoyé en préfecture le 20/05/2022

Reçu en préfecture le 20/05/2022

Affiché le **23 MAI 2022**

ID : 086-218600666-20220519-CM_20220519_025-DE

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20220519-025

du 19 mai 2022

n°025

page 3/3

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son Adjoint Yasin ERGÜL par délégation, à signer tout document relatif à la mise en place du projet.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La directrice des affaires institutionnelles et juridiques
Céline NICOUD



